

MATURITÉ PROFESSIONNELLE

TECHNIQUE, ARCHITECTURE ET SCIENCES DE LA VIE

ETML¹⁰⁰
1916 - 2016



Automaticien-ne



Mécatronicien-ne
d'automobiles



Ebéniste



Electronicien-ne



Informaticien-ne



Menuisier ou
Menuisier



Polymécanicien-ne

Description

Vous souhaitez effectuer une formation en Hautes Ecoles Spécialisées (HES) ?

La Maturité Professionnelle « Matu Pro » est la clé qui vous ouvre les portes des écoles d'ingénieur-e-s. Elle vous permet une admission sans examen aux HES reconnues par la Confédération dans les filières correspondant à l'orientation choisie.

La maturité professionnelle est un titre complémentaire au CFC.

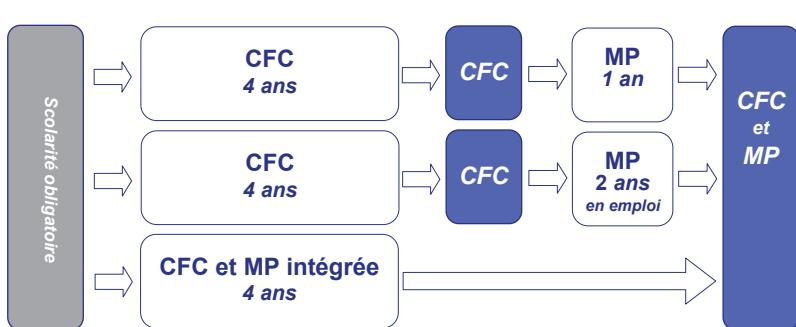
La Matu Pro est donc une excellente alternative aux voies académiques.

Elle se décline en cinq orientations. L'ETML offre l'orientation, Technique, Architecture et Sciences de la Vie.

Formation

Elle peut être acquise de trois manières différentes :

- en parallèle avec la formation CFC en 4 ans (modèle intégré),
- après l'obtention du CFC en 1 an à plein temps (post CFC),
- après l'obtention du CFC en 2 ans en emploi.



**ECOLE TECHNIQUE
ECOLE DES MÉTIERS
DE LAUSANNE**

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE

RUE DE SÉBEILLON 12
1004 LAUSANNE
+41 21 316 77 77
www.etml.ch

Maturité Professionnelle modèle intégré

En plus des cours pratiques et théoriques liés à la profession choisie, l'apprenti-e suit une formation de culture générale de haut niveau dans les domaines des langues, de l'histoire, du droit, de l'économie, des mathématiques et des sciences.

Elle ou il passera ses examens de maturité et de CFC au terme de sa formation de 4 ans.

Maturité Professionnelle modèle post CFC

Au terme de sa formation CFC, l'apprenti-e suivra durant un an à plein temps ou deux ans en emploi, les cours de maturité professionnelle.

Elle ou il passera ses examens de maturité au terme de sa formation de 1 an ou de 2 ans.

Conditions d'admission

Maturité Professionnelle modèle intégré

Etre admis-e en filière CFC et remplir les conditions d'admission en école de maturité professionnelle soit :

- Certificat d'études secondaires VG²**

18 points en français, mathématiques, allemand et sciences de la nature si l'élève a suivi les 3 disciplines en niveau 2 ou 19 points si l'élève a suivi deux disciplines en niveau 2 et une discipline en niveau 1.

- Certificat d'études secondaires VG obtenu à l'issue de la filière VP¹**

L'élève doit obtenir une moyenne annuelle finale de 4 et plus dans, au minimum, deux disciplines du groupe 1, dont le français et/ou les mathématiques.

- Certificat d'études secondaires VP¹**

¹ VP : voie prégymnasiale

² VG : voie générale

Maturité Professionnelle modèle post CFC

Il faut être titulaire d'un CFC. La ou le candidat-e devra passer un examen d'admission portant sur le français, l'allemand, l'anglais et les mathématiques. Les candidat-e-s qui remplissent les conditions d'admission en école de maturité professionnelle à la fin de leur scolarité obligatoire, sont admis-e-s sans examen.

